

Nouvelles du Tibet

Des Tibétains tués près de l'Everest

Deux Tibétains ont été exécutés au passage de Nangpa-La, à la frontière du Népal. Des alpinistes ont décidé d'évacuer le Camp de Base quand il a été envahi par l'armée chinoise après les coups de feu. Cette information est parvenue par l'intermédiaire d'alpinistes témoins des faits qui ont demandé à garder l'anonymat jusqu'à ce qu'ils aient quitté la Chine.

"Le matin du 30 septembre", raconte un témoin, "je suis sorti de ma tente pour regarder le col de Nangpa-La. J'ai vu un groupe de Tibétains se dirigeant vers le col - une vision fréquente, car les itinéraires commerciaux sont ouverts à cette période de l'année. Puis, sans avertissement, des tirs ont retentis à de nombreuses reprises. Alors le groupe a commencé à courir vers le sommet - ils étaient à 5 700 mètres d'altitude. Apparemment, l'armée chinoise était gênée par leur tentative d'évasion et a sorti les fusils. Deux personnes sont tombées à terre, et elles ne se sont pas relevées". L'une d'entre elles est une jeune nonne d'une vingtaine d'années.

Selon le même témoin, alpiniste, des Tibétains auraient déclaré qu'au moins 7 personnes avaient été tuées et leurs corps poussés dans une crevasse près de Cho Oyu.

Près de 2 500 Tibétains fuyant la répression chinoise utilisent chaque année le col du Nangpa-La pour se réfugier au Népal et en Inde.

Internet

● Un tibet-info.net nouveau, d'accès très clair et très facile, est désormais en ligne. Vous y retrouverez des mises à jour plus fréquentes, nouvelles du Tibet, déclarations et actions proposées par les associations.

Les archives du site, particulièrement riches, sont toujours accessibles. Le site a enregistré plus de 3 000 consultations en quelques jours. (www.tibet-info.net)

● Un nouveau site Internet pour la communauté tibétaine de France, que vous découvrirez en surfant sur www.tibetan.fr. Ce site fournit des informations sur les événements récents et la vie de la communauté, ainsi que des liens avec les principaux sites tibétains dans le monde. Beaucoup d'informations sont données en anglais, mais un effort remarquable est fait pour fournir des actualités et des articles de fonds dans notre langue.

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

- Adhésion : 25 €
 Etudiant/chômeur : 15 €
 Adhésion Bienfaiteur : 70 €

Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)

- Abonnement : 25 €
 Bienfaiteur : 70 €

CSPT 174 Bd E Decros 93260 Les Lilas

Retour de la délégation sénatoriale

Pour la première fois, une délégation du groupe d'information sur le Tibet du Sénat s'est rendue du 21 au 31 août à Pékin et au Tibet, à l'invitation des autorités chinoises.

Les sénateurs, conduits par leur président Louis de Broissia (UMP - Côte d'Or), ont rencontré des membres de l'Assemblée Nationale Populaire et de l'Assemblée Populaire de la Région Autonome du Tibet.

Tout en reconnaissant la réalité du développement économique du Tibet depuis sa "libération pacifique" par l'armée chinoise en 1950, les sénateurs pointent la persistance d'un problème tibétain qui préoccupe les opinions publiques en Occident. Lors des entretiens, ils ont évoqué l'existence des 140 000 Tibétains exilés à l'étranger, ainsi que la situation des prisonniers d'opinion tibétains.

Leurs interlocuteurs ont indiqué que le XI^{ème} Panchen Lama, reconnu en 1995 par le Dalaï Lama et enlevé depuis par les autorités chinoises, serait bientôt autorisé à s'exprimer publiquement.

Les sénateurs forment le vœu que les discussions engagées entre le Dalaï Lama et le gouvernement chinois puissent déboucher sur un accord avant les Jeux Olympiques de Pékin en 2008.

Edition

Les éditions A.L.I.E.N, qui, on s'en souvient, avaient pris l'initiative de publier l'excellent "Tintouin au Tibet", un album réunissant les plus grands noms de la BD, vendu au profit du Tibetan Children Village et du CSPT, et désormais épuisé, viennent de sortir un magnifique album de dessins de l'artiste Tibétain Tenzin Norbu, intitulé "Une école sur le toit du monde".

Scènes de la vie quotidienne d'un village du Dolpo, mais aussi reportage photo sur la mise en place d'une école, à laquelle le produit des ventes de l'album est consacré. Encore une fois, nos amis Patricia et Pascal Orsini réussissent un petit chef d'œuvre, aussi beau qu'utile à la cause des enfants tibétains.

On peut se le procurer en envoyant un chèque de 15 € à l'ordre de "Couleurs Himalaya" et 6 € en timbres à A.L.I.E.N. "Le bois du Temple" 83210 Solliès-Ville.

Merci de cocher les cases (à gauche) qui vous conviennent

LT 86

Nom :

Adresse :

CP..... Ville

E-mail :@



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPT@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros : 25 Eur

Un recours

N° 86 octobre 2006

Edito

"Le chef du mouvement démocratique chinois devrait être un personnage qui poursuive avec une détermination sans relâche la cause d'une véritable démocratie. Sa modestie doit être sans fond, sa bonté sans limite, et sa capacité à se remettre en question sans faille. Il doit avoir une vision à long terme, un dévouement à toute épreuve. Il ne doit pas être un théoricien, mais comprendre les théories. Il ne doit pas être un penseur, mais il doit avoir une pensée. Dans une situation confuse, il saura garder ses idées claires, et ne se laissera pas aller à une quelconque impulsion héroïque."

Lu sur le net chinois le 21 septembre dernier, ce portrait idéal ne vous fait-il pas penser à quelqu'un ?

Oui, vous l'avez reconnu. Un homme respectable et respecté du monde entier, "le premier Prix Nobel de la Paix chinois" dit-il de lui-même en éclatant de rire.

Il est tout le contraire des apparatchiks autoritaires et corrompus qui règnent sur l'Empire du Milieu et qui se montrent incapables d'entendre la voix de leur propre peuple et peu soucieux d'en alléger les souffrances. Ce peuple-là ne s'y trompe pas, comme le rapporte Pierre Haski, correspondant en Chine de "Libération" (*). Avec un vrai courage, il déploie une énergie sans limite pour grignoter des parcelles de liberté. Qui l'écoute, qui le comprend ? Notre amie Marie Holzman, observatrice avisée du monde chinois où elle entretient de nombreux contacts, nous confirme notre intuition. Pour un nombre croissant de Chinois, le Dalaï Lama représente une alternative sérieuse au pouvoir actuel. On comprend mieux désormais l'acharnement contre sa personne et contre ce qu'il représente.

Lorsque, venant du Xinjiang où il occupait une place importante dans l'administration coloniale chinoise, Monsieur Zhang Qingli, proche de Hu Jintao, est arrivé à Lhasa au printemps dernier pour y occuper les fonctions de Secrétaire Général du Parti, il a clairement annoncé la couleur à l'occasion de l'inauguration de la ligne ferroviaire Golmud-Lhasa. "Entre lui et nous, c'est une lutte à mort" a-t-il déclaré. Il faut effectivement lire dans ces paroles une certaine conscience du danger que fait courir au pouvoir installé la personnalité du XIV^{ème} Dalaï Lama. Les sénateurs français qui, pour la première fois, ont pu se rendre au Tibet, n'ont pas manqué de remarquer certaines nuances parmi leurs interlocuteurs officiels, pourtant adeptes de la traditionnelle langue de bois. Cherchant à minimiser la place de la "question tibétaine" dans leurs préoccupations et s'étonnant même de l'insistance des élus français, tous réagissaient à l'évocation par Louis de Broissia de ses multiples rencontres avec le leader tibétain. Et pas forcément par la négative, puisque certains envisageaient sans défaveur un dialogue sérieux avec l'Exilé de Dharamsala. La fidélité de son peuple, son aura internationale, encore confirmée par les honneurs qui lui ont été décernés au Canada et aux Etats-Unis, l'attention constante qu'il porte au sort de "ses frères chinois", sa capacité de réconciliation et son élévation spirituelle, font effectivement de lui, comme l'imaginait l'écrivain Wang Lixiong dans un synopsis de politique fiction, un recours original pour les années délicates que la Chine s'appête à aborder.

A commencer par la tenue des Jeux Olympiques à Pékin en 2008.

Jean Paul Ribes

(*) Pierre Haski, "Cinq ans en Chine", Les Arènes

Action urgente

Dolma Kyab

Exceptionnellement, ce n'est pas simplement une lettre que nous vous demandons d'adresser aux autorités chinoises – *si vous ne l'avez déjà fait, voir Lettre du Tibet n°85* – mais une action menée particulièrement auprès des institutions scolaires, universitaires, des enseignants, de leurs organisations professionnelles et des médias de votre région afin de les alerter sur le cas de Dolma Kyab, ce professeur tibétain emprisonné. Nous ajoutons au dossier paru dans La Lettre du Tibet n° 85 la traduction de la lettre que Dolma Kyab avait adressée aux Nations Unies. Vous pouvez l'utiliser pour faire connaître son cas.

Marche à suivre :

- Vous pouvez retirer le dossier de Dolma Kyab sur <http://tibetlib.blogspot.com> ou, si vous n'utilisez pas Internet, demandez-nous de vous l'adresser (Monique Dorizon 13 Rue Ch. Maréchal 78300 Poissy) en joignant une enveloppe timbrée.
- Reproduire ce dossier en plusieurs exemplaires et le déposer à l'école fréquentée par votre enfant, en salle des professeurs si vous êtes enseignant, le faire afficher sur les panneaux et tout autre forme de contact. Vous pouvez également nous suggérer des personnalités dont vous avez remarqué l'intérêt pour la cause tibétaine et la défense des droits de l'Homme.
- Envoyer le courrier au Ministre de la Justice de la RPC, et envoyer une copie à Monique Dorizon



Lettre au Ministre de la Justice de la République Populaire de Chine

Madame la Ministre de la Justice, Le 9 mars 2005, Dolma Kyab (ch : Zhou Shique ou Zhou Ma Jia) connu aussi sous le nom de Lobsang Kelsang Gyatso, professeur d'histoire et écrivain tibétain, a été arrêté puis détenu au Centre de détention du Bureau de la Sécurité Publique (PSB) de la Région Autonome du Tibet (TAR)

Secrètement, le 16 septembre 2005, lors d'un procès non-conforme aux normes internationales, la Cour Populaire Intermédiaire de Lhassa l'a condamné à 10 ans de prison pour "*mise en danger de la sécurité de l'Etat*". Cette sentence a été confirmée le 30 novembre 2005.

La raison de son incarcération semble avoir été la rédaction de deux livres traitant de l'Histoire et de la Géographie du Tibet.

L'article 19 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme adoptée par la Chine proclame : "*Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être*

inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit".

L'article 35 de la Constitution de la République Populaire de Chine stipule : "*Les citoyens de la République Populaire de Chine disposent de la liberté d'expression, de la presse de réunion, d'association, de défiler et d'exposition*".

Ces deux articles qui engagent la Chine, ne semblent pas avoir été respectés par les autorités judiciaires.

Je vous demande expressément la libération immédiate et inconditionnelle de Dolma Kyab, emprisonné pour ses opinions.

Avec mes meilleures salutations,

Nom :

Prénom :

Titre :

Adresse :

Signature :

La communication de l'action Tibet Lib pour Dolma Kyab auprès des maires, députés, mais aussi des enseignants, peut s'avérer très positive.

Merci de transmettre une copie de votre courrier ainsi que les éventuelles réponses par un message à

Monique Dorizon
13 rue Charles Maréchal
78300 Poissy France
ou moniquedorizon@hotmail.com

(Chine : 0,90 € pour un envoi de moins de 20 grammes à partir de la France, ou enveloppes internationales disponibles à la Poste).

Lettre de Dolma Kyab à

- la **Commission des Nations Unies pour les Droits de l'Homme** (anciennement UNHRC, devenue Conseil des droits de l'homme depuis 2006)

- l'**Organisation Mondiale des Femmes** (référence possible au Comité sur l'élimination de la discrimination contre les femmes)

- l'**Organisation pour la Protection globale de l'environnement** (référence possible au Département des Nations Unies pour la protection de l'environnement) et

- à l'**Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture**.

J'ai été condamné à 10 ans d'emprisonnement. La raison principale de cette peine est un livre que j'ai écrit, non encore publié, intitulé "Himalaya on stir" ("*Himalaya en mouvement*") qui porte sur les thèmes de la démocratie, l'autodétermination et d'autres problèmes tibétains.

Selon la Loi de Procédure criminelle chinoise, bien que, soi-disant, je ne sois pas accusé de "séparatisme" à cause du livre, néanmoins, après avoir tout essayé, ils (*les autorités chinoises*) m'ont accusé d'espionnage. En outre, sans preuve ni réelle information, ils ont fait une déclaration m'accusant d'espionnage. Ils (*la Cour*) raisonnent de cette manière :

1- Auparavant, j'ai alerté le gouvernement tibétain (*gouvernement tibétain en exil*) lui faisant part de mes opinions, demandant une protection de l'environnement et le renforcement des actions en faveur de l'amélioration de la protection de la santé des femmes (*au Tibet*). (*Pour cela*) ils m'ont accusé de préparation d'activités visant à l'indépendance du Tibet.

2- J'ai projeté d'écrire un livre de géographie du Tibet et bien que n'ayant pas encore commencé sa rédaction, ils m'accusent de divulguer des secrets au-dehors. De manière surprenante, ils ont mis en relation l'écriture de ce livre avec une activité indépendantiste. En 1600, quand le philosophe

italien (*Filippo - Giordano*) Bruno a dit que le soleil était le centre de l'univers, l'Eglise à Rome est devenue furieuse et Bruno a été exécuté ; je me sens comme lui.

3- Quoique disent certaines personnes, ils les écoutent sans examiner la réalité, ils m'ont condamné en faisant un usage illégitime de leur pouvoir.

Les 26 et 27 novembre 2005, quand un représentant de la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme (*Manfred Nowak*) est arrivé à Lhassa, ils m'ont transféré et caché dans un autre endroit craignant qu'il puisse arriver à savoir la situation réelle.

A cause de tout cela, je n'ai pas pu dire à d'autres personnes que je n'avais pas eu une juste peine conforme à la loi. Je pense que mes campagnes pour la protection de l'antilope tibétaine et l'amour de la liberté dans les régions nomades (*du Tibet*) les ont amené à considérer que je m'impliquais dans des activités pro-indépendantistes. Je crois (*qu'éduquer*) à la protection de l'environnement, la protection de la santé des femmes, le planning familial, la santé et l'hygiène personnelles, la promotion et la protection de la science naturelle et recevoir 10 ans de prison est quelque chose de surprenant dans l'histoire contemporaine.

Bien qu'ils (*le gouvernement*) chinois aient pris ma liberté, ils ne peuvent me retirer ma croyance dans le progrès au sein de l'humanité, de l'attention portée au développement de la protection de l'environnement et la protection de la santé des femmes. Bien qu'ils puissent me tuer, ils ne peuvent tuer mon amour pour les sciences naturelles. Car je pense que la protection de l'environnement, la protection des mères (*femmes*) et la promotion des sciences de la nature forment un objectif commun de l'humanité toute entière et je continuerai à persister dans mes convictions.

J'espère que les organisations mentionnées ci-dessus examineront mon raisonnement et m'aideront.

De la prison, Dolma Kyab 30 novembre 2005

J.O. Pékin 2008

Pour les amis du Tibet et de la démocratie en Chine, le compte à rebours est commencé, dans la perspective du 888 (8 août 2008) un chiffre considéré comme de bon augure et qui doit effectivement le devenir pour le peuple chinois.

Un collectif s'est mis en place autour de la Ligue des Droits de l'Homme, qui regroupe les principales organisations françaises (Reporters sans Frontières, Amnesty, ACAT, Solidarité Chine, Comité de Soutien au Peuple Tibétain, Ensemble Contre la Peine de Mort), qui a exposé les premières lignes de son action lors du colloque tenu à la Bourse du Travail, le 30 septembre.

Cette campagne décisive requiert beaucoup de temps et d'énergie. Si vous êtes prêts à y participer, signalez-vous à nous en nous indiquant éventuellement vos compétences.

A suivre...

Information : La Chine prend des mesures restrictives

Lors du premier "briefing" réunissant près de 300 journalistes, le maire de Pékin, après avoir affirmé que la ville ferait tout pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions, a annoncé une série de mesures interdisant l'introduction sur le territoire chinois de tout document imprimé ou enregistré (CD, DVD) pouvant être considéré comme dangereux pour la Chine, son économie et sa culture.

Le caractère extrêmement général de cette interdiction permet une censure totale, ainsi une simple photo du Dalai Lama peut-elle être considérée comme "nuisible". Loin de s'en préoccuper, le représentant du CIO a simplement demandé aux journalistes de se conformer strictement aux lois en vigueur en Chine. Près de 23 000 journalistes sont attendus à Pékin des le début août 2008. Des mesure policières "*pour assurer la sécurité des étrangers*" ont également été annoncées, telles que l'établissement de 68 secteurs de "patrouillage renforcé", comme la place Tiananmen, qui sera placée sous haute surveillance 24 heures sur 24.